

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)

VOLET 2 – SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR LA
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31
DÉCEMBRE 2024

PRÉSENTÉ AU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC BEAUCE-CENTRE LE 19
FÉVRIER 2024

Table des matières

MISE EN CONTEXTE	2
RÉPARTITION DU FONDS DANS DIVERSES ACTIVITÉS	3
PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PAR OBJET	3
a) Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.....	3
b) Contribution aux équipements supralocaux.....	4
c) Autres contributions aux organismes communautaires.....	4
d) Contribution au salaire de l’agent de développement rural.....	4
d) Contribution au fonctionnement du BCÉ et Signature innovation	5
e) Contribution au fonctionnement du service d’aménagement et de développement du territoire.....	7
f) Contribution au fonctionnement de l’administration générale pour le volet support au développement.....	7
g) Établissement, financement et mise en œuvre d’ententes sectorielles et autres ententes	7

MISE EN CONTEXTE

Depuis 2015, les MRC ont pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire. Pour soutenir le financement de certaines mesures de développement, un nouveau fonds, le Fonds régions et ruralité (FRR), a été créé depuis le 1^{er} avril 2020 en remplacement du Fonds de développement du territoire (FDT). Le nouveau fonds découle d'une entente intervenue entre le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Municipalité régionale de comté Beauce-Centre.

Dans le cadre de cette entente, le ministre a délégué à la MRC Beauce-Centre la somme de 1 181 269 \$ \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 pour réaliser les objectifs suivants :

- a) **La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;**
- b) **Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autres);**
- c) **La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;**
- d) **La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;**
- e) **L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;**
- f) **Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura été défini à cette fin.**

Dans cette optique, le Conseil des maires de la MRC Beauce-Centre a adopté :

- **Les priorités d'intervention 2024 (résolution n° 8052-24)**
 1. Assurer le maintien et l'évolution dynamique de l'aménagement du territoire et son développement.
 2. Soutenir le développement des entreprises par des services professionnels adaptés aux besoins et réalités du milieu des affaires.
 3. Favoriser le développement des communautés et la réalisation de projets structurants, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.
 4. Participer à la promotion touristique et culturelle de la Beauce.

5. Favoriser le développement de partenariats aux niveaux local, régional et suprarégional.

- **La politique de soutien aux entreprises (résolution n° 8053-24);**
- **La politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (résolution n° 8054-24).**

Tous ces documents ont été placés sur le site internet de la MRC.

RÉPARTITION DU FONDS DANS DIVERSES ACTIVITÉS

Le montant pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 a permis de soutenir en partie les domaines d'activités suivants :

Voir ANNEXE

- Contribution aux équipements supra locaux et piste cyclable	
- Autres contributions aux organismes	
- Contribution au salaire de l'agent de développement rural et technicien en géomatique	
- Contribution au fonctionnement du CLD	
Signature innovation	
- Contribution au fonctionnement du Service d'aménagement et de développement du territoire	
Contribution au fonctionnement du développement local et régional	
- Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles et autres ententes	
- Dépenses administratives (18 358.08 \$)	18 358,08 \$
	<hr/>
	1 181 269 \$

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PAR OBJET

a) **Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie**

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, la MRC n'a pas procédé à d'appels de projets.

b) Contribution aux équipements supra locaux

	CONTRIBUTION
Soutien Piscine de Beauceville	51 462 \$
Soutien Musée Marius-Barbeau	51 462 \$
Total	102 924 \$

c) Autres contributions aux organismes communautaires

ORGANSME	PROJET	CONTRIBUTION
Destination Beauce	Contribution annuelle au fonctionnement	63 824 \$
Société du Patrimoine Beauceron	Contribution annuelle au fonctionnement	6 000 \$
TREMCA	Contribution annuelle au fonctionnement	15 000 \$
CFER	Contribution annuelle au fonctionnement	4 000 \$
TOTAL		88 824 \$

d) Contribution au salaire de l'agent de développement rural et développement autre

	CONTRIBUTION
Salaire de l'agent de développement rural et développement et technicien en géomatique , agente MADA, agente de sensibilisation , conseiller en urbanisme, technicienne comptable	169 037 \$

La MRC Beauce-Centre se donne pour mission de soutenir et accompagner les acteurs locaux offrant des services de première ligne aux citoyens de son territoire. Afin de mener à bien son engagement, elle met à la disposition de ces organisations les services suivants :

- Conseils personnalisés pour l'élaboration du projet

- Aide à la recherche de financement sur les programmes gouvernementaux
- Orientation et référencement aux différents partenaires appropriés
- Accompagnement et suivis durant la réalisation du projet
- Aides financières disponibles provenant du Fonds de soutien aux projets structurants

e) Contribution au fonctionnement du Beauce-Centre Économique et au déploiement de Signature Innovation

	CONTRIBUTION
Signature innovation	63 184 \$
Salaires des commissaires et conseillers au développement	365 000\$

Le Beauce-Centre Économique a pour mission de stimuler la croissance économique de la MRC en favorisant l'entrepreneuriat et le développement local. Son offre de services 2024 s'est articulée autour des 4 priorités d'interventions suivantes :

- Relance et prospection
- Démarrage et croissance
- Innovation
- Animation et promotion économique

L'équipe du Beauce-Centre Économique accompagne les entreprises dans leur processus de démarrage et de croissance. Selon leurs besoins, elles seront dirigées vers les services offerts, notamment :

- Validation d'idée d'affaires
- Aide à la recherche de financement
- Aide à la rédaction du plan d'affaires
- Liaison vers différents partenaires

ACTIVITÉS 2024

Démarrage

- 30 promoteurs accompagnés pour validation d'idée d'affaires | 32 promoteurs accompagnés
- 28 projets démarrage | 25 projets de démarrage
- 9 nouvelles entreprises | 8 nouvelles entreprises

Croissance

- 58 rencontres proactives dans 32 entreprises | 100 rencontres
- 59 entreprises accompagnées pour des projets reliés à la relève, la main-d'œuvre, le financ etc. (44 projets d'entreprises) | 50 entreprises et 60 projets

Entrepreneuriat

Innovation

Projet : tableau de bord d'innovation des entreprises manufacturières de la MRC

- Collecte des données pour l'an 2 (25 entreprises participantes) | 35 entreprises participantes
- 2 publications dans les réseaux, 1 envoi emailing à 97 entreprises et 27 relances personnalisées

Cercle de co-développement manufacturier

- Création d'un 2ième cercle
- 13 entreprises manufacturières
- Visite parc technologique prévu le 11 septembre
- 6 rencontres pour chacun des cercles | 4 rencontres

Mois de la mécatronique (1er au 24 mai)

- 4 rencontres du comité organisateur
- 4 rencontres du comité « communications »
- 4 rencontres du comité stratégique
- Organisation de 2 activités dans le cadre du Mois de la mécatronique :

Promotion de l'entrepreneuriat et des services de BCÉ

- 30 actualités sur notre site web
- 26 infolettres aux membres de BCÉ | 12 infolettres
- Taux d'ouverture moyen de l'infolettre : 30% d'ouverture | 40% d'ouverture
- 706 abonnés à notre infolettre
- 279 publications sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn)
- 1200 abonnés sur Facebook et 662 abonnés sur LinkedIn

f) Contribution au fonctionnement du service d'aménagement et de développement du territoire

ACTIONS	CONTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le maintien et l'évolution dynamique du schéma d'aménagement et de développement, - Réaliser pour la MRC et pour les municipalités locales des travaux de cartographie et de géomatique. - Assurer une saine gestion des demandes d'intervention dans les cours d'eau. - Apporter une aide aux municipalités locales dans tout dossier d'intérêt en aménagement du territoire. 	150 000 \$

g) Contribution au développement local et régional

	CONTRIBUTION
Fonctionnement au développement local et régionale Dans les domaines social, culturel, touristique environnemental	150 000 \$

h) Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles et autres ententes

ENTENTES SECTORIELLES	CONTRIBUTION
Soutien à la concertation régionale	
Entente de développement culturel	45 945 \$
TACA	5 887 \$
OBC DE LA COTE SUD	7 452 \$
TOTAL	59 284 \$

AUTRES ENTENTES ou PROJETS	CONTRIBUTION
PDZA	2 444 \$
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	6 157 \$
ASSOCIATION PROPRIÉTAIRE BOISÉES	2 000 \$
ARTERRE	4 057 \$
TOTAL	14 657 \$

